



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

contrats à durée déterminée

Question écrite n° 45170

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la proposition du Medef concernant la mise en place des nouveaux contrats de travail, de « mission » ou « à période maximum ». Le Medef vient de proposer la mise en place d'un aménagement en ce qui concerne le contrat à durée déterminée, à savoir un contrat à durée déterminée plus long : pour cinq ans, ou plus souple : en fonction de la mission. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur ces deux propositions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45170

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2000, page 2394